

# Motion du conseil des maîtres

Ecole : .....

Mme l'Inspectrice d'Académie,

Le décès de Christine Renon a mis en évidence, il en était besoin, la question de la souffrance au travail dans notre profession

Au-delà de la grande émotion qu'il suscite dans l'ensemble de la communauté éducative, son acte pose aussi des questions sur les conditions de travail des équipes et du fonctionnement de la direction.

Nous vous alertons sur les conditions d'exercice, le manque de moyens et l'insuffisante reconnaissance professionnelle accordée aux enseignants. Nous exigeons une toute autre qualité de vie au travail, nous refusons que le travail engendre des situations de souffrance au quotidien.

Nous dénonçons les prescriptions et autres injonctions qui vident le métier enseignant de son sens.

Le ministère de l'Éducation nationale doit prendre toute la mesure de la situation de l'École aujourd'hui, et apporter des réponses urgentes pour un meilleur fonctionnement et garantir la santé, la sécurité et le bien-être au travail de l'ensemble de ses personnels.

Les enseignants, les écoles, ne peuvent à rester seul face à des situations de plus en plus complexes et difficiles qui réclament des réponses rapides, efficaces et perennes.

Donner des moyens à l'École et garantir des conditions de travail sereines aux enseignants, reconnaître les enseignants dans leur professionnalité et leur rémunération, c'est assurer des conditions d'apprentissage sereines et de qualité à tous les élèves.

Signatures